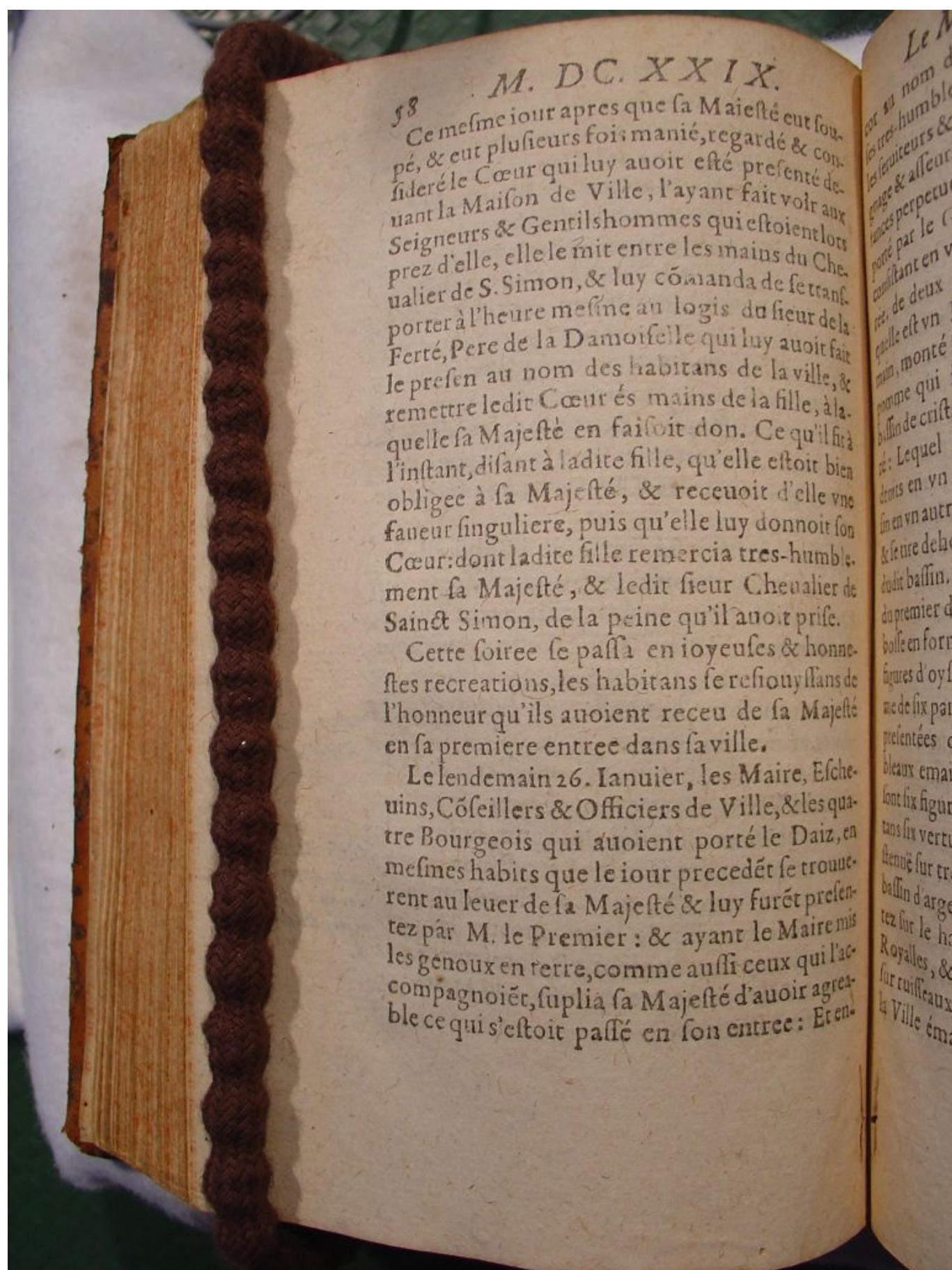
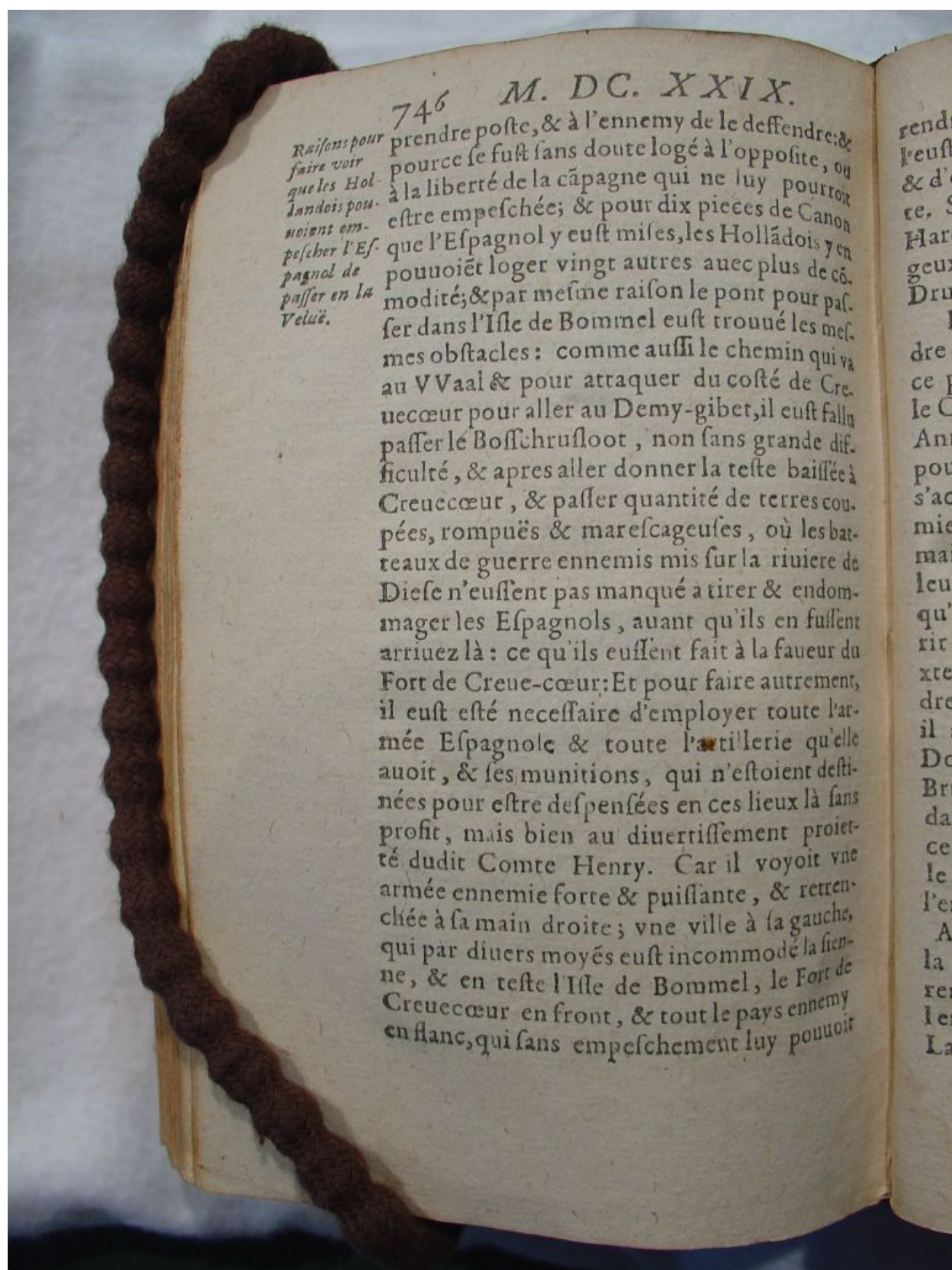


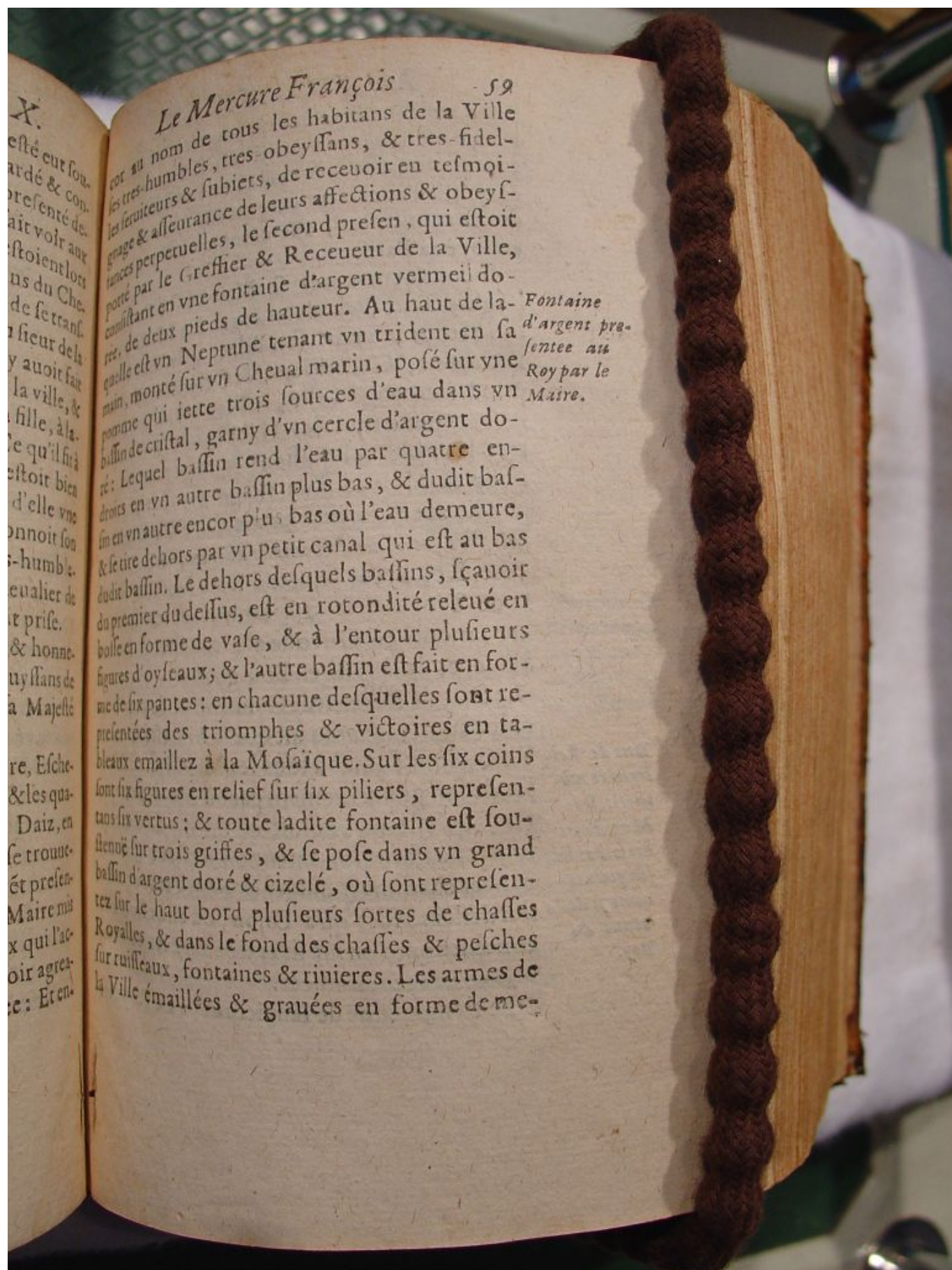
1629_058.jpg



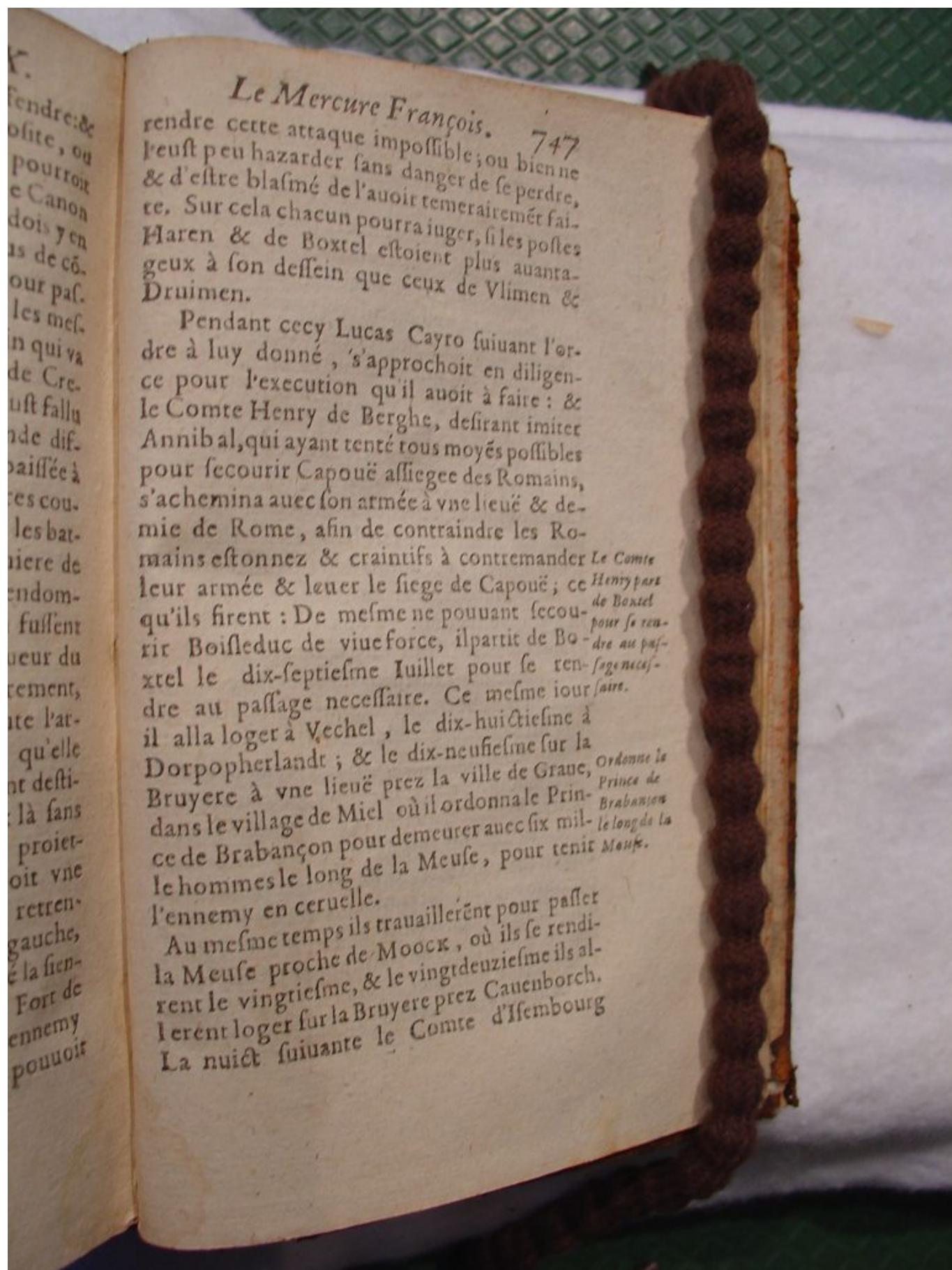
1629_746.jpg



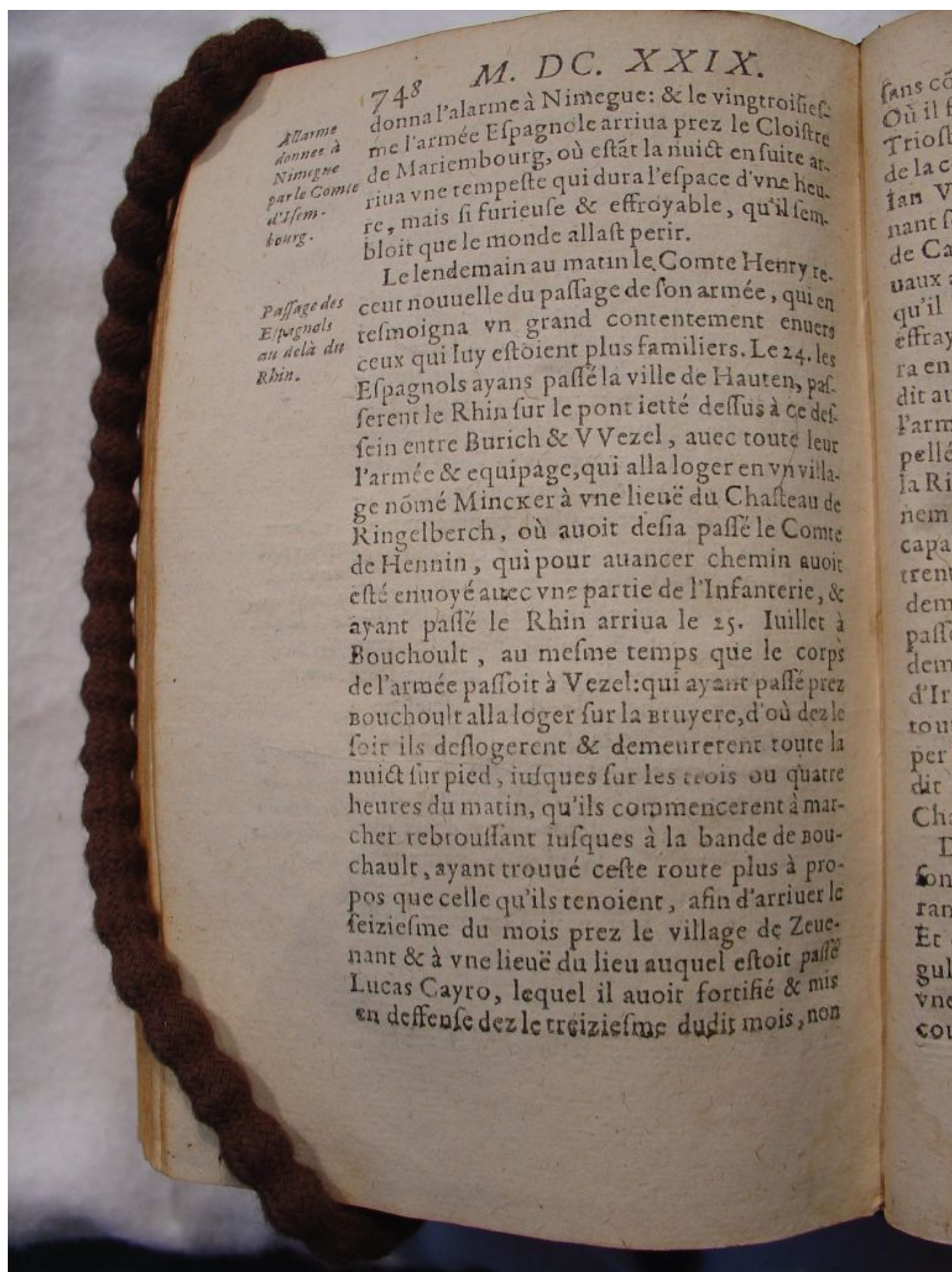
1629_059.jpg



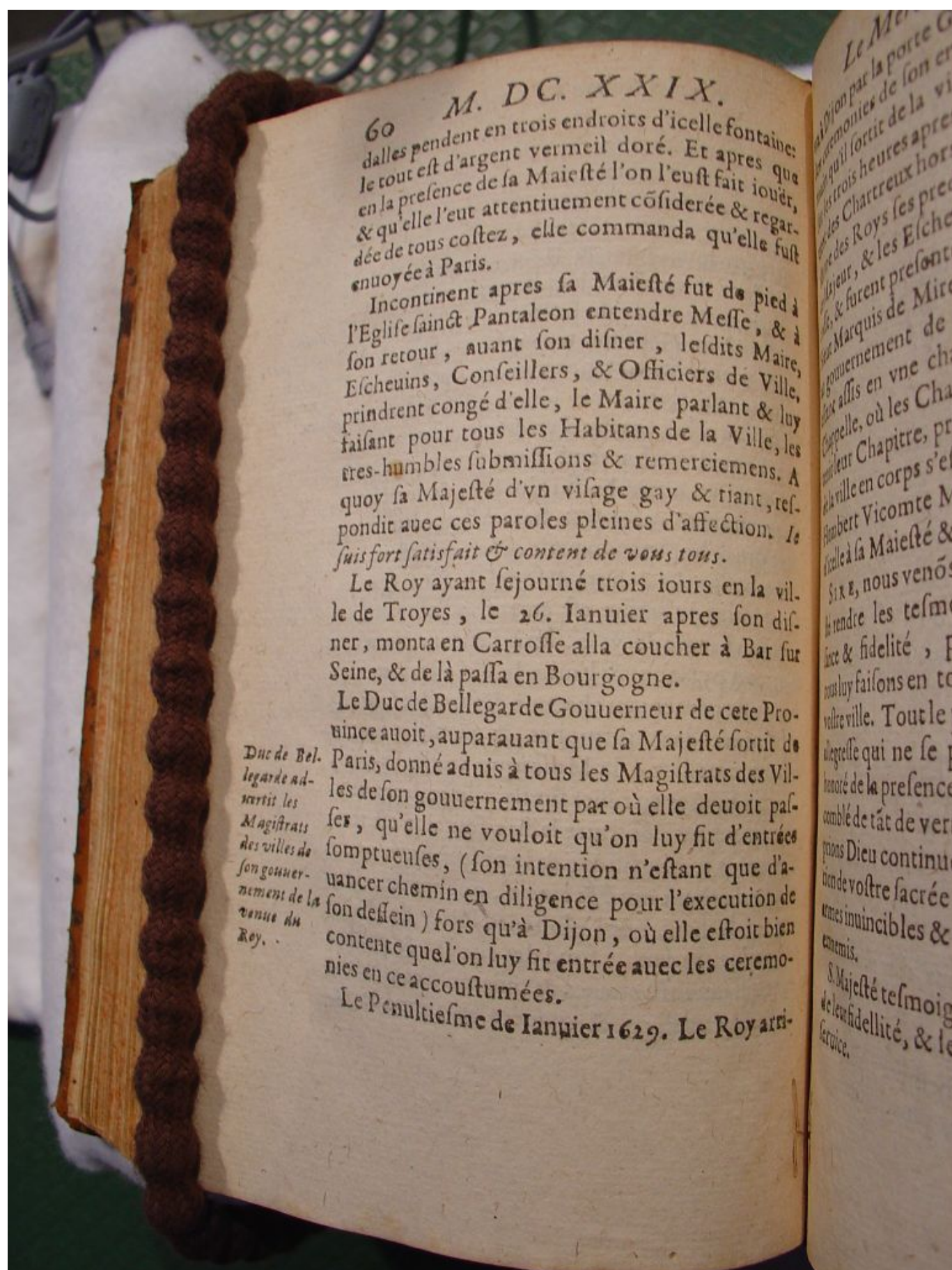
1629_747.jpg



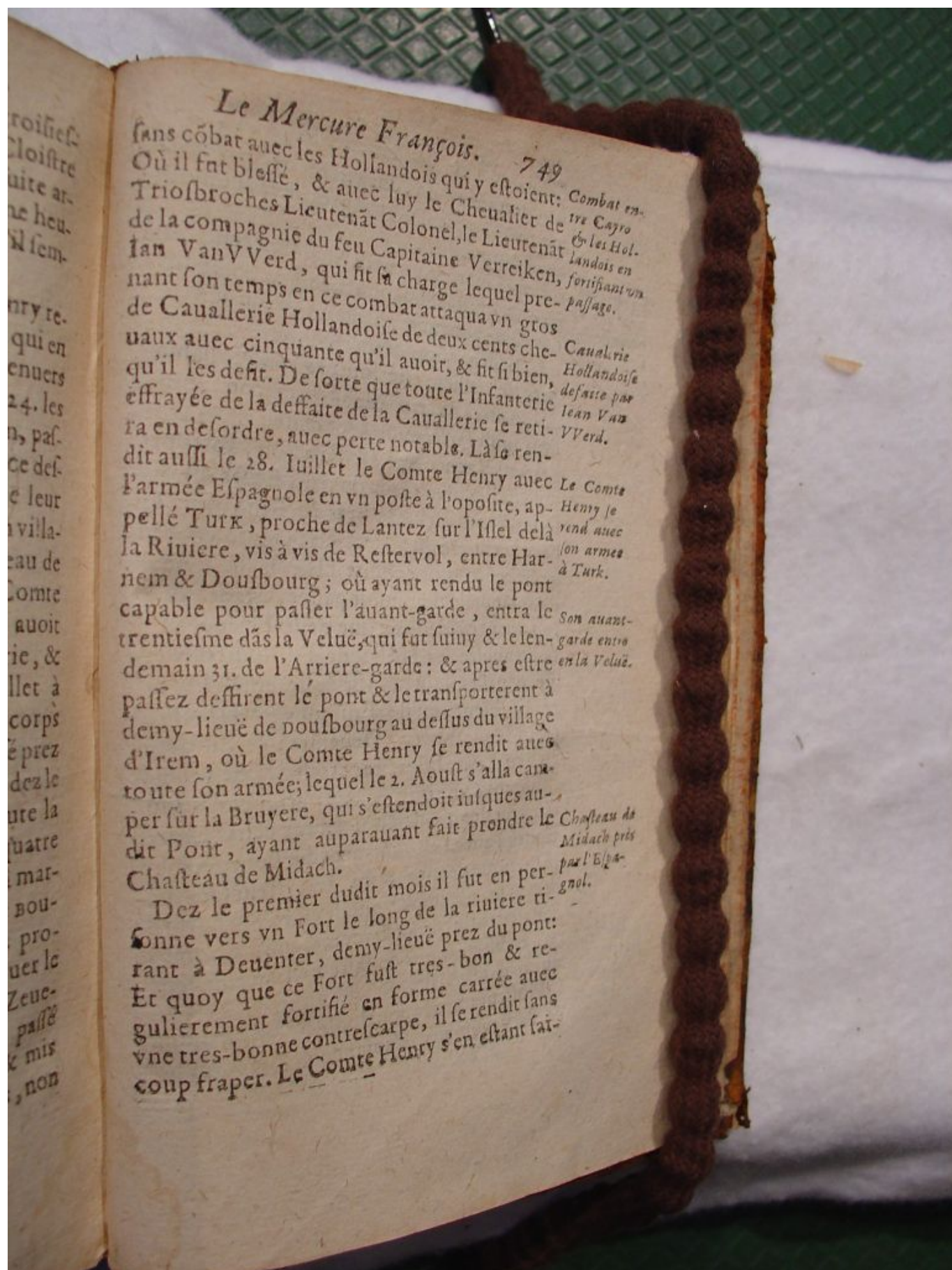
1629_748.jpg



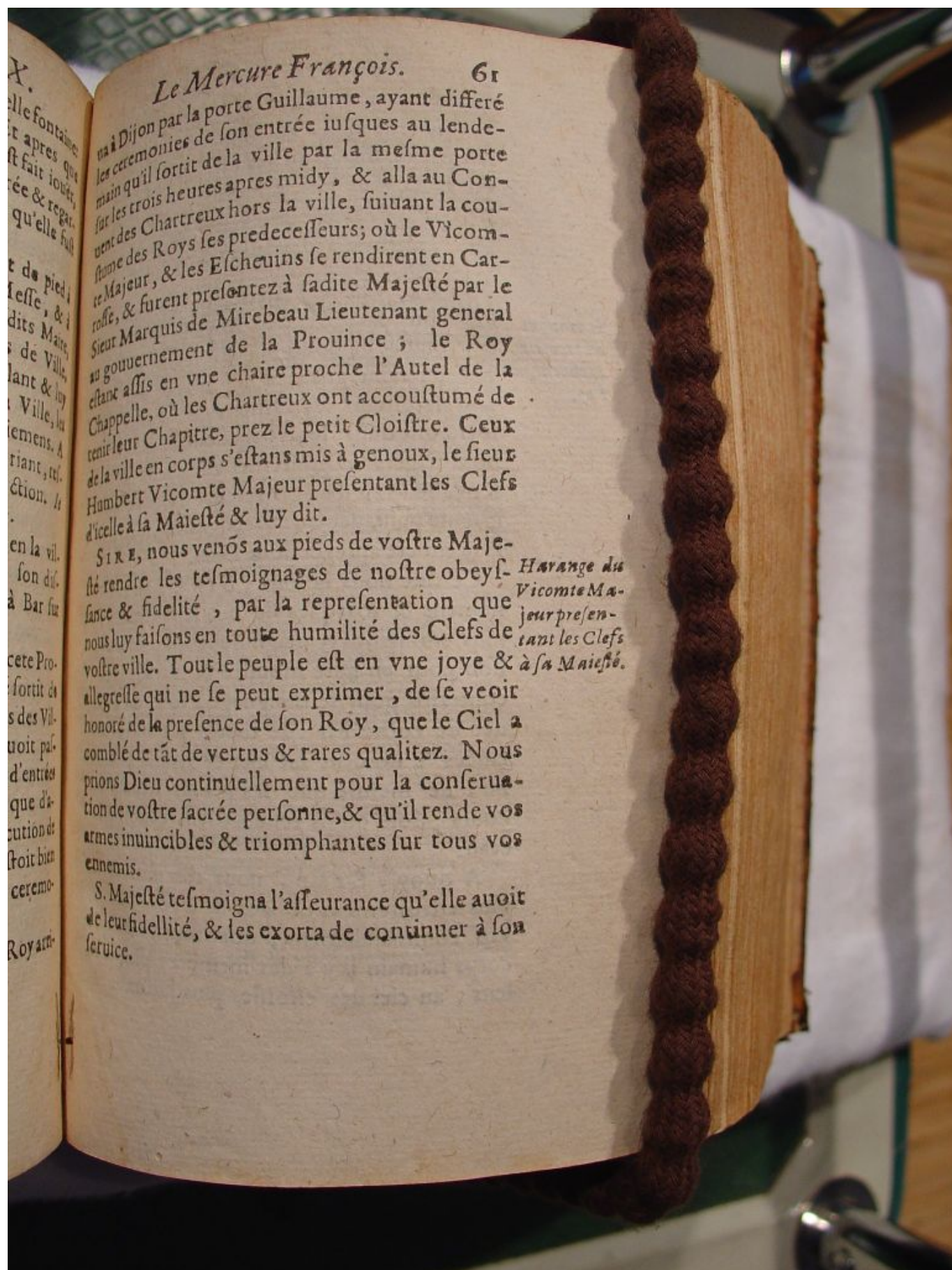
1629_060.jpg



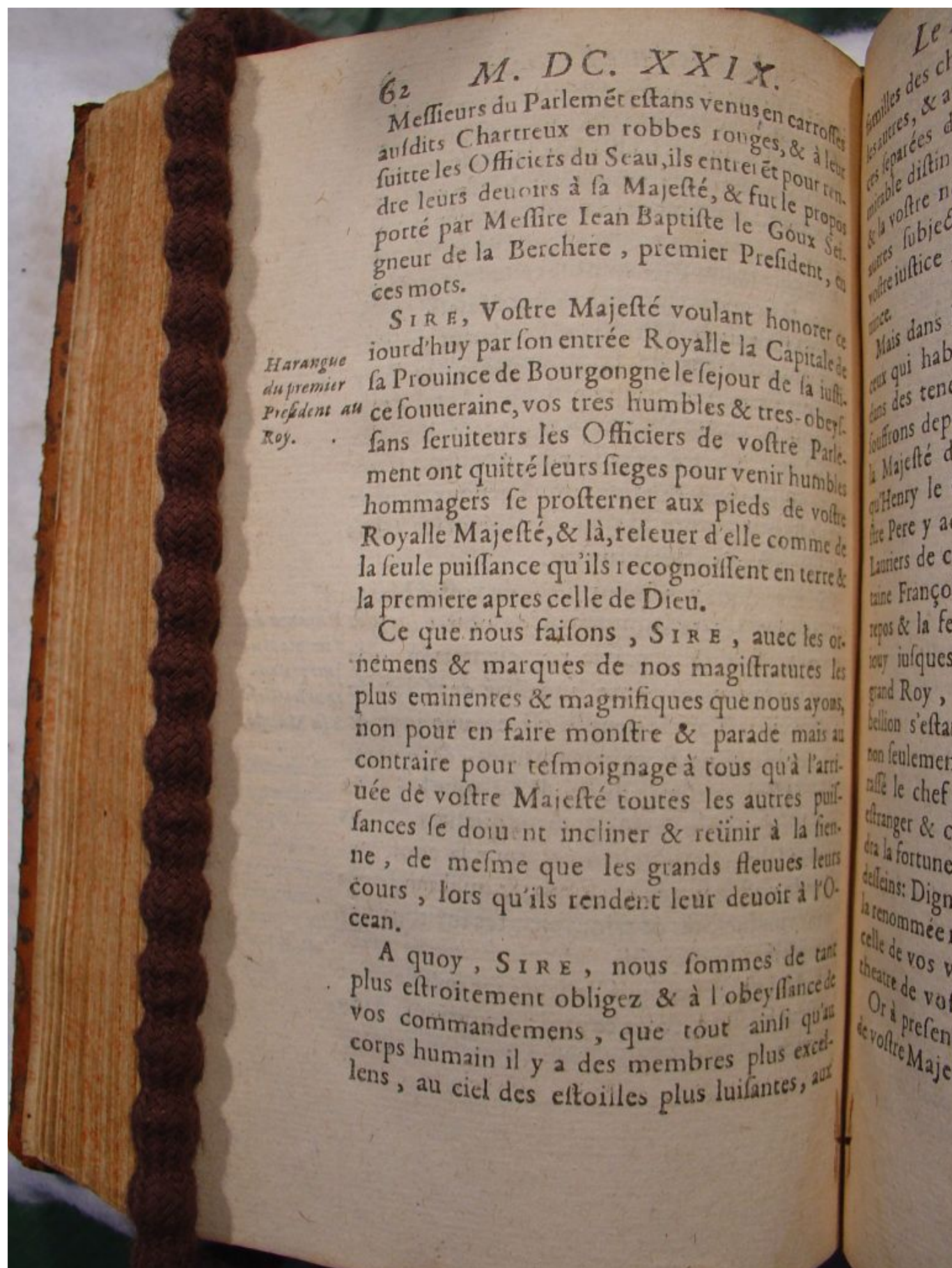
1629_749.jpg



1629_061.jpg



1629_062.jpg



*Harangue
du premier
Président au
Roy.*

62 M. DC. XXIX.
Messieurs du Parlemēt estans venus en carrosses
ausdits Chartreux en robes rouges, & à leur
suinte les Officiers du Seau, ils entreiēt pour ren-
dre leurs deuoirs à sa Majesté, & fut le propos
porté par Messire Iean Baptiste le Goux Sei-
gneur de la Berchere, premier President, en
ces mots.

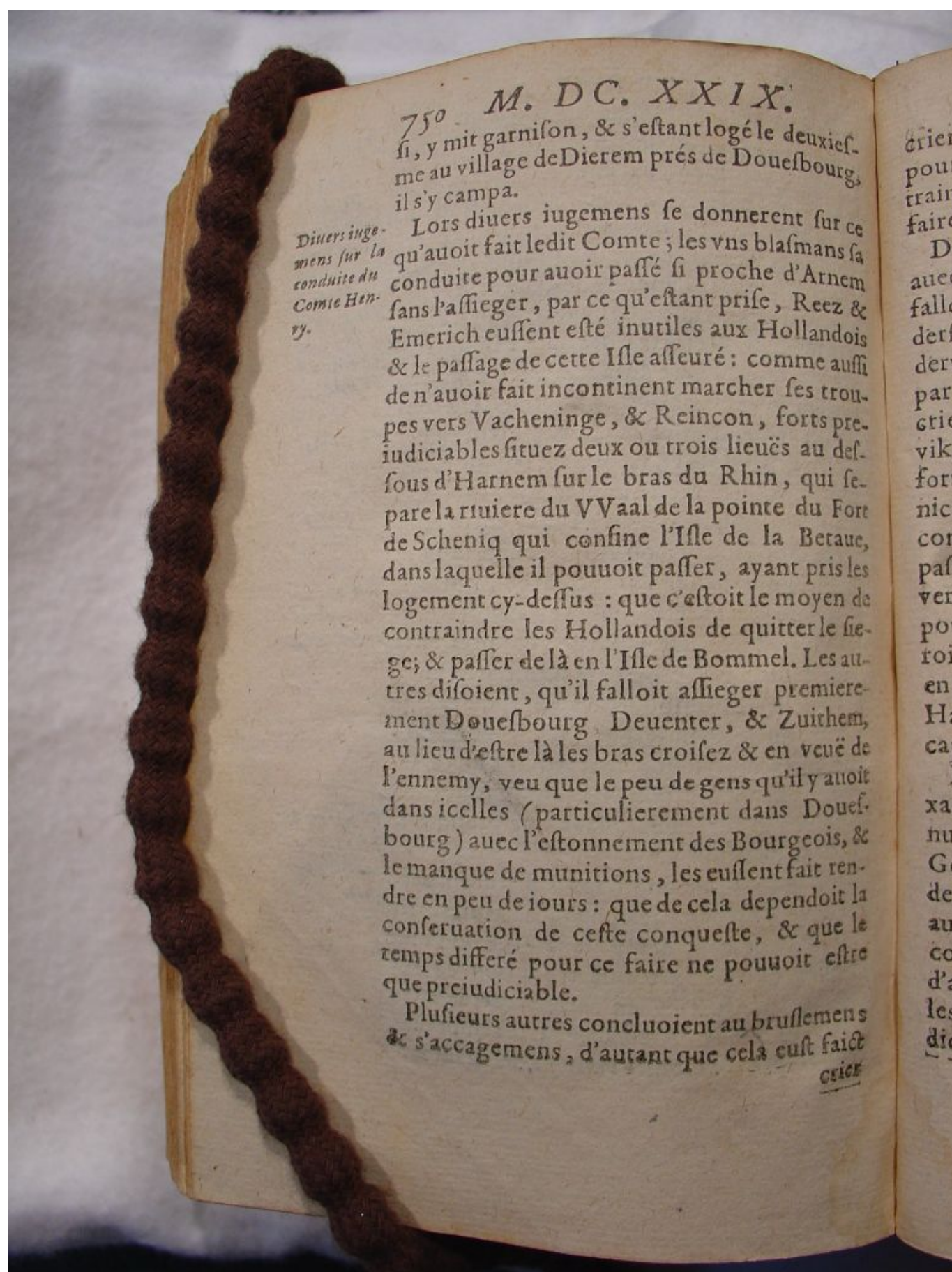
SIRE, Vostre Majesté voulant honorer ce
iourd'huy par son entrée Royale la Capitale de
la Prouince de Bourgogne le sejour de la iusti-
ce souveraine, vos tres humbles & tres-obey-
sans seruiteurs les Officiers de vostre Parle-
ment ont quitté leurs sieges pour venir humbles
hommagers se prosterner aux pieds de vostre
Royale Majesté, & là, releuer d'elle comme de
la seule puissance qu'ils recognoissent en terre &
la premiere apres celle de Dieu.

Ce que nous faisons, SIRE, avec les or-
nemens & marques de nos magistratures les
plus eminentes & magnifiques que nous ayons,
non pour en faire monstre & parade mais au
contraire pour tesmoignage à tous qu'à l'arri-
uée de vostre Majesté toutes les autres puis-
sances se doiuent incliner & reünir à la sien-
ne, de mesme que les grands fleuves leurs
cours, lors qu'ils rendent leur deuoir à l'O-
cean.

A quoy, SIRE, nous sommes de tant
plus estroitement obligez & à l'obeyssance de
vos commandemens, que tout ainsi qu'au
corps humain il y a des membres plus excel-
lens, au ciel des estoilles plus luisantes, aux

Le
similes des ch
les-aures, & a
ces séparées d
miable distinc
& la vostre no
autres subje
vostre iustice
Mais dans l
ceux qui hab
des tene
souffrons dep
la Majesté d
ou Henry le
tre Pere y ac
Lauriers de c
taine François
repos & la fe
roy iusques
grand Roy,
bellion s'estat
non seulemen
raffé le chef
estranger & c
dra la fortune
desseins: Dign
la renommée
celle de vos v
theatre de vos
Or à present
de vostre Majesté

1629_750.jpg



Divers iugemens sur la conduite du Comte Henry.

750 M. DC. XXIX.
 si, y mit garnison, & s'estant logé le deuxiesme au village de Dierem près de Douesbourg, il s'y campa.
 Lors diuers iugemens se donnerent sur ce qu'auoit fait ledit Comte; les vns blasmans sa conduite pour auoir passé si proche d'Arnem sans l'assieger, par ce qu'estant prise, Reez & Emerich eussent esté inutiles aux Hollandois & le passage de cette Isle assuré: comme aussi de n'auoir fait incontinent marcher ses troupes vers Vacheninge, & Reincon, forts prejudiciables situez deux ou trois lieues au dessous d'Harnem sur le bras du Rhin, qui separe la riuere du VVaal de la pointe du Fort de Scheniq qui confine l'Isle de la Betaue, dans laquelle il pouuoit passer, ayant pris les logement cy-dessus: que c'estoit le moyen de contraindre les Hollandois de quitter le siege; & passer de là en l'Isle de Bommel. Les autres disoient, qu'il falloit assieger premiere-ment Douesbourg. Deuenter, & Zuithem, au lieu d'estre là les bras croisez & en veüe de l'ennemy, veu que le peu de gens qu'il y auoit dans icelles (particulierement dans Douesbourg) avec l'estonnement des Bourgeois, & le manque de munitions, les eussent fait rendre en peu de iours: que de cela dependoit la conseruation de ceste conquiste, & que le temps differé pour ce faire ne pouuoit estre que prejudiciable.

Plusieurs autres concludoient au bruslemens & s'accagemens, d'autant que cela eust faict
 crier

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan